

# Langue et terminologies juridiques

Semestre : 01

Niveau : 1<sup>ère</sup> année tronc commun droits

Prof. Far Djamila

A.U : 2020 /2021

Cours n° :1

Introduction :

La terminologie vous aide à enrichir votre lexique juridique en deux langues. Elle vous permet de vous familiariser avec les documents juridiques écrits en langue française ; ainsi qu'avoir l'habitude de rechercher dans les sources originales écrites en Français, connaître le droit comparé, maîtriser les notions et les concepts juridiques en deux langues : l'Arabe et le Français.

Le droit	الحق
La règle juridique	القاعدة القانونية
Le droit objectif	القانون الموضوعي
Le pouvoir	السلطة
L'ordre	النظام
La sécurité	الأمن
Le créancier	الدائن
Le débiteur	المدين
Les droits réels	الحقوق العينية
Le droit de propriété	حق الملكية
Les règles constitutionnelles	القواعد الدستورية
Les décrets	المراسيم
Le droit national	القانون الداخلي-الوطني
Le droit international	القانون الخارجي-الدولي
Le droit public	القانون العام
L'organisation	التنظيم
L'administration	الإدارة
Les institutions juridiques	المؤسسات القانونية
Le règlement administratif	التنظيم الإداري